

POITIERS, le 9 mai 2022

L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.



DOSSIER SUIVI PAR : **Angéline SENECAL/Aurore BAISEZ**

☎ 09 54 03 62 14 / 05 49 38 73 23

**Association pour la restauration et la
gestion des poissons migrateurs du
bassin de la Loire**

Présidence : Gérard Guinot
Président de la FPPMA de l'Allier

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de La Roche Posay

Objet : Enquête publique concernant le projet hydroélectrique de Gâtineau sur la Creuse

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Suite à la publication de l'avis d'enquête publique concernant le projet hydroélectrique de Gâtineau sur la Creuse, veuillez trouver ci-joint l'avis de l'association LOGRAMI réalisé après une consultation rapide des documents.

En effet, vu la présence de zones hébergeant des poissons grands migrateurs et autres espèces protégées, nous déplorons que cette enquête publique ait été écourtée à un délai de 15 jours (dont une semaine durant les vacances de Pâques) suite à l'arrêté du 8 septembre 2020 annulant la soumission du projet à l'évaluation environnementale. Ce délai est d'autant plus court que le dossier présenté intègre de nombreux dossiers et pièces complémentaires faisant évoluer considérablement le projet présenté dans le document initial et qu'il est très difficile de s'y retrouver dans les différentes versions du projet.

Vous souhaitant une bonne réception, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur cette déposition et vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Angéline SENECAL po /
G. GUINOT,
Président de LOGRAMI**

PJ : avis de LOGRAMI sur le projet hydroélectrique de Gâtineau sur la Creuse



Association LOGRAMI - Antenne Vienne
112 faubourg de la Cueilie Mirebalaise - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 41 94 23
logrami.vienne@logrami.fr
Site Internet : www.logrami.fr

Association agréée au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement